

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

soumise au paiement d'une redevance selon le tarif municipal en vigueur

Par délibération n°9781 du 11 décembre 2025, la Commune a réactualisé les tarifs de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) **à compter du 1^{er} janvier 2026**, conformément aux dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques, qui prévoit que :

- ➔ Toute occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance, sauf exceptions prévues par la loi :
 - Les occupations relatives à l'exécution de travaux ou de la présence d'ouvrage intéressant un service public qui bénéficie gratuitement à tous,
 - Les occupations ou l'utilisation contribuant directement à assurer la conservation du domaine public et ses dépendances,
 - Les occupations ou l'utilisation sollicitées pour des activités non lucratives et qui concourent à la satisfaction de l'intérêt général (animations et vie locale, fêtes de quartier, jardinières et des bacs contribuant à la végétalisation de l'espace public, ...),
 - Les occupations inférieures ou égales à 2 m²
 - Les occupations dont le montant de la redevance est inférieur à 15 €, frais administratifs inclus
- ➔ Nul ne peut occuper le domaine public sans une autorisation d'occupation. Cette dernière est délivrée à titre précaire et révocable. Elle est personnelle et non cessible.
- ➔ Le permissionnaire est responsable des dégâts ou dégradations de toute nature causés aux ouvrages existants pendant la période d'occupation,
- ➔ Le non-respect de la réglementation et des obligations applicables à l'occupation du domaine public, entraîne un retrait immédiat de l'autorisation.

Type d'occupation du DP		Tarification
Occupation du domaine public dans le cadre d'un déménagement		34,07€/jour
Occupation du domaine public à des fins commerciales		
- Terrasses, étales, étalages, expositions, autres...	> 1 mois	3,47€/m ² /mois
- Terrasses, étales, étalages, expositions, autres...	1 jour	0,17€/m ² /jour
Occupation du domaine public relative à l'exécution de travaux		
- Installations de chantiers, échafaudages, palissades, stationnement de véhicules, autres...	> 1 semaine	3,47€/m ² /semaine
- Installations de chantiers, échafaudages, palissades, stationnement de véhicules, autres...	1 jour	0,80€/m ² /jour
Occupation du domaine public par l'installation de bâtiments modulaires		227,05€/mois
Occupation du domaine public à des fins de tournage (cinéma, télévision)		11,32€/m ² /mois
Place de stationnement réservée pour transport de fonds		227,05€/place/an
Place de stationnement réservée pour taxi		136,27€/place/an
Frais fixes administratifs applicables à chaque demande		11,42€/demande

La demande doit être transmise au moins quinze jours avant la date de l'occupation

Ces éléments sont établis à titre déclaratif par l'occupant du domaine public et/ou constatés par un agent assermenté. Pour les ouvrages et objets dont les droits sont calculés au m², la surface est arrondie à l'unité supérieure.

Toute « unité » (mois, semaine, jour) commencée est due. Toute suppression ou arrêt d'occupation doit être déclaré à la Mairie par le bénéficiaire, faute de quoi les droits et redevances sont reconduits pour la période suivante.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
soumise au paiement d'une redevance selon le tarif municipal en vigueur

DEMANDEUR

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Personne Morale (nom et prénom du représentant) :

Numéro SIRET :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail :

MAÎTRE D'OUVRAGE : Nom et adresse :

LIEU DES TRAVAUX : N° et rue

LIEU D'OCCUPATION : N° et rue

NATURE DES TRAVAUX

Nature des travaux :

Référence de l'autorisation d'urbanisme :

DÉTAIL DES OCCUPATIONS

Déménagement :

☐ Stationnement véhicule ☐ Emplacement délimité ☐ Zone piétonne

☐ Autres (à préciser) :

Caractéristiques véhicule ☐ véhicule >5ml ☐ véhicule <5ml

Adresse du stationnement :

Date de début : Date de fin : Durée :jours

Occupation du domaine public à des fins commerciales :

☐ Terrasse ☐ Étales / Étalages ☐ Expositions ☐ Autres (à préciser) :

Date de début : Date de fin : Durée :mois

Durée :jours

Surface du domaine public occupé :m²

Occupation du domaine public relative à l'exécution de travaux :

☐ Installations de chantiers ☐ Echafaudages ☐ Palissades ☐ Stationnement de véhicules

☐ Autres (à préciser) :

Adresse du stationnement :

Surface du domaine public occupé :m²

Date de début : Date de fin : Durée :semaine

Durée :jours

Installation de bâtiments modulaires :

Date de début : Date de fin : Durée :mois

Tournage (cinéma, télévision) :

Date de début : Date de fin : Durée :mois

Place de stationnement réservée pour transport de fonds :

Adresse du stationnement :Nombre de places :

*Droit fixe annuel (quelle que soit la durée effective d'installation (de 1 à 365 jours)***Place de stationnement réservé pour taxi :**

Adresse du stationnement :Nombre de places :

*Droit fixe annuel (quelle que soit la durée effective d'installation (de 1 à 365 jours)***PIECES A JOINDRE**

- Un plan coté précisant les limites de l'emprise sur le domaine public, les accès chantier, le positionnement des aires de stockage, le plan de signalisation du chantier

ENGAGEMENT DU PÉTITIONNAIRE

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter :

- les prescriptions de l'autorisation qui me sera éventuellement délivrée
- à mettre en place la signalisation nécessaire
- à ne pas débiter l'occupation avant réception de l'autorisation
- à demander un arrêté pour la modification de la circulation le cas échéant
- à demander une prolongation de l'autorisation le cas échéant
- à déclarer la fin de l'occupation
- à régler la redevance inscrite au tarif municipal en vigueur.

Je m'engage à effectuer un état des lieux préalable et contradictoire du domaine public pour les installations importantes. En l'absence d'état des lieux, le domaine public sera réputé comme étant en bonne santé d'entretien et aucune contestation ne sera admise par la suite.

Le :

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé »

La demande doit être transmise au moins quinze jours avant la date de l'occupation demandée.

- Par courrier à : Mairie de Voreppe - Service Espace Public
1 Place Charles de Gaulle
CS 40147
38340 VOREPPE
- Par mail à espace.public@ville-voreppe.fr